

Sommaire:

<u>Page 1:</u>

Le mot du Maire

<u>Page 2:</u>

- Élections, nouvelle équipe
- Sécurisation du bourg, voirie

Page 3:

- Cérémonie du 8 Mai et du 11 Novembre 2020
- Noël
- Cimetière
- Nouvel employé communal

Page 4:

- Bienvenue aux nouveaux habitants
- Liste Électorale
- Maxmaly Coiffure
- Heures d'ouvertures et permanences Mairie
- État Civil



Le mot du Maire

Chers administrés, chers concitoyens,

Un nouveau numéro de notre bulletin municipal.

L'actualité de cette année 2020 est malheureusement entachée par ce virus Covid 19 qui depuis le début de l'année a tellement perturbé notre monde, nos vies et nous demande tant d'efforts. Cela a largement modifié les élections municipales et la nouvelle équipe n'a pu se mettre en place que début Juillet.

Merci à Samuel MESTRE d'avoir fait face pendant cette période de transition entre les 2 tours et d'avoir mené à bien sa mission.

Aujourd'hui cette mission est un challenge que relève la nouvelle équipe (équipe présentée en page 2) challenge troublé par l'actualité quotidienne angoissante et perturbante.

Nos moments conviviaux sont mis à mal mais nous continuons à avancer. Nous sommes conscients de nos responsabilités et à votre écoute.

L'année 2020 n'est pas aussi riche que 2019 en terme de travaux et d'initiatives, l'équipe étant bloquée par la crise sanitaire actuelle.

Néanmoins, nous gérons au mieux vos intérêts.

Nous avons subi des complications dans la gestion de l'entretien

de notre commune à peine 5 jours après la mise en place de la nouvelle équipe.

Depuis le 2 Novembre 2020 nous avons le plaisir d'accueillir Aurélien BITEAU, qui œuvre conjointement sur Daubèze, Cessac et

Baigneaux comme notre employé précédent.

Chacun à sa part d'ennuis, de soucis.

C'est de notre solidarité communale que nous faisons notre force.

C'est ainsi que nous pouvons continuer à vivre ensemble.

Malgré le contexte, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année en espérant de meilleures perspectives pour 2021.

Bonne lecture à toutes et tous.

Christiane DULONG.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

1er tour:

Le premier tour des élections municipales s'est déroulé le Dimanche 15 Mars 2020.

2nd tour:

Le second tour des élections municipales s'est déroulé le Dimanche 28 Juin 2020.



La nouvelle équipe municipale :

Christiane DULONG Maire



Daniel RAOULT – Chantal MACIAS – Guillaume LE FOLL

1er Adjoint



2eme Adjoint



3eme Adjoint



Karine BORDINI - Vanessa IBERT – Anne-Cécile FAURE – Lucie NABOULET – Monique ROLLAND Conseillère Conseillère

Conseillère



Conseillère



Conseillère





Landry CARPENTEY - Patrick VIGNAUD

Conseiller



VOIRIE

Sécurisation du bourg :

Après consultation du Centre routier de Langon et de Gironde Ressource en Septembre, il a été convenu de consulter le C.A.U.E pour la Sécurisation de la traversé de la Départementale n° 123 au niveau du bourg.

Le 28 Octobre 2020. Mme DULONG et Mme MACIAS ont rencontré Mme PAULIET du C.A.U.E. Mme PAULIET doit se mettre en rapport avec l'architecte des Bâtiments de France (ABF) pour convenir avec eux de la marche à suivre et obtenir un devis des travaux.

Voirie 2020 :

Les travaux de voirie sont de la compétence de la Communauté de communes Rurales de l'Entre Deux Mers, voici les travaux effectués sur la commune de Daubèze :

Reprofilage de la route au lieu-dit « Faure » et au lieu-dit « Lage » et « Pasquet ».

L'enveloppe retenue de ces travaux est de 17 997,50 €

LES ÉVÈNEMENTS

Cérémonies du 8 Mai et 11 Novembre

Exceptionnellement dans ce contexte sanitaire actuelle, les cérémonies nationales ont pu être célébré uniquement avec le conseil municipal et le porte-drapeau.

Le clocher de l'Église sonne et une gerbe est déposé aux monuments aux morts dans le cimetière de Daubèze.







Noël

Cette année spéciale ne nous permet pas de se réunir pour l'Arbre de Noël comme chaque année. C'est pour cela qu'exceptionnellement le Père Noël accompagné du Conseil Municipal, passera chez vous pour remettre les traditionnels cadeaux des aînés et des enfants.

Le Samedi 19 Décembre de 14H à 17H.





Cimetière:

Cet été, n'ayant plus d'employé communal, des bénévoles de la commune sont venus aider à désherber afin de remettre le cimetière en état. Nous les en remercions encore pour cette belle initiative.

Suite à la reprise des concessions au cimetière, nous avons mis en vente celle-ci. Depuis nous avons vendu 3 concessions (2 tombes et 1 caveau), il nous en reste encore 10 à vendre.



Nouvel employé communal:

Vous avez peut-être eu l'occasion de le croiser dans la commune le Jeudi et Vendredi matin, Monsieur Aurélien BITEAU est notre nouvel employé communal depuis le 2 Novembre 2020, sous la responsabilité de Daniel RAOULT, il effectue l'entretien des espaces verts et différents travaux d'entretien sur la commune.

Le récent achat d'une auto-laveuse (3 $120 \in TTC$) pour la salle des fêtes va lui faciliter le nettoyage de celle-ci.

Comme l'ancien employé, il exerce également ses fonctions sur les communes de Cessac et Baigneaux.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Daubèze!



Bienvenue aux nouveaux habitants



Nous avons le plaisir d'accueillir depuis cet été, la famille TURTAUT et leurs deux enfants.

Ils sont devenus propriétaire d'une maison située au lieu-dit Pages.

Le contexte sanitaire nous empêche malheureusement de les accueillir comme nous savons si bien le faire à Daubèze lors du repas annuel, ce sera pour l'année prochaine.

Le Père Noël ne manquera pas de passer au domicile de ces arrivants.

Liste Électorale:

Depuis quelques mois, les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire par internet.

Vous faites votre demande sur le site https://www.service-public.fr et vous n'avez plus qu'a suivre les différentes étapes.

Votre commune reçoit directement une notification de votre demande d'inscription accompagnée des pièces à joindre.

On se retrouvera au bureau de vote pour les prochaines élections :

- Départementales en 2021.
- Régionales en 2021.
- Présidentielles en 2022.
- Législatives en 2022.
- Européennes en 2024.

MAXMALY COIFFURE



État Civil

Naissance:

Félicitations aux parents de : Gianni NABARRA Né le 12 Janvier 2020



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 8H30 à 12H30

Mercredi de 8H30 à 12H30 et de 18H à 20H

<u>Permanence du Maire le 2ème et 4ème Lundi</u> <u>du mois de 10H30 à 12H.</u>

<u>Téléphone</u>: 05-56-71-88-94

<u>Courriel</u>: mairie.daubeze@wanadoo.fr

Site internet: www.daubeze.fr